



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 05 Avril 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale Exercice 2022 a été approuvé.

Le rapport moral a été présenté par le président de la MASC. Il a souhaité féliciter le travail effectué par l'équipe. Il a également souligné l'engagement de nos 80 bénévoles, ce qui représente 2 ETP.

Le rapport d'activités de la MASC a été présenté. L'équipe de la MASC (bénévoles et salariés) travaille au quotidien, pour mobiliser les ressources de chaque personne accueillie afin de lui permettre de se révéler. Elle prône également le « bien vivre ensemble » concept qui repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions et des relations bienveillantes notamment. Plusieurs vidéos ont été diffusées. Cela a été l'occasion de mettre en valeur nos actions et de présenter certains chiffres clés.

Le rapport financier a ensuite été présenté. Ainsi, l'exercice 2023 global de la structure a fait ressortir un excédent de 11 391 € avec la répartition suivante : + 5 982 euros pour le centre social et + 5 409 euros pour l'insertion.

L'expert-comptable et le commissaire aux comptes ont fait les vérifications imposées par la loi. Ils n'ont pas fait d'observation concernant les comptes.

Les rapports d'activités et financier sont adoptés.

Le rapport d'orientation pour 2024 a été présenté par la directrice. 4 axes sont posés : la mise en place de Proxi MASC – La refonte des Jardins Partagés – La continuité de la dynamique engagée depuis 6 ans et enfin la projection sur de nouveaux projet : un centre social sur le Nord du territoire ? Une crèche ?

En parallèle, le travail quant à la stabilité financière et la gestion des ressources financières est à mener au quotidien. Ces notions transversales sont des facteurs déterminants pour la réussite de notre projet.

Le montant des cotisations pour l'année 2024 reste inchangé à savoir :
- 5 euros pour les bénévoles

- 10 euros pour les personnes seules
- 12 euros pour les familles

Nous noterons que la cotisation reste gratuite pour les bénéficiaires d'Active ta santé et de Proxi MASC.

Pour des raisons diverses, des membres du 1^{er} collège ont souhaité démissionner. Trois nouveaux adhérents ont souhaité intégrer l'équipe, et ont été élus au Conseil d'administration :

BEURIOT	Carole
MARTIN	Evelyne
DEMARRE	Annie

Pour conclure la parole aux invités a été donnée.

Jean Yves BILLORE, maire de Tôtes, a quant à lui souhaité revenir sur le travail effectué de la MASC mais aussi par les bénévoles.

Vincent RENOUX, Chantal COTTEREAU ont rappelé le soutien du département envers la MASC mais aussi la fierté d'avoir une telle association sur le territoire.

Chantal COTTEREAU et Jean François BLOC, en qualité de représentants de Terroir de Caux ont souhaité rappeler tout le travail effectué depuis 6 ans. Ils ont rappelé que les 2 sont complémentaires et qu'il est important de travailler ensemble dans la même direction.

Cette assemblée s'est clôturée avec un temps convivial.

SERVAIS PICORD J. Claude
Président

LEVASSEUR Jenifer
Secrétaire Adjointe